Livret A : PetitEs épargnantEs spoliés, banques engraissées, logement social délaissé

Article pour le site du NPA : https://npa2009.org/actualite/economie/livret-petites-epargnantes-spolies-banques-engraissees-logement-social-delaisse

Depuis le 1er août 2015, le taux du livret A est à 0,75%. Pourtant, l'inflation ne cesse d'augmenter depuis cette date : 0.2% en 2016, 1% en 2017 et 1,9% en novembre 2018 (dernier chiffre connu).

Autrement dit, les épargnantEs des catégories populaires (car les autres ont d'autres placements bien plus lucratifs...) sont spoliéEs car ils et elles perdent de plus en plus de pouvoir d'achat. Si on additionne les encours du livret A et du LDDS (livret de développement durable et solidaire, dont le taux est aussi de 0,75%), soit environ 360 milliards, la perte de pouvoir d'achat se chiffre à environ 4 milliards pour 2018.

Et cela devrait continuer puisque Édouard Philippe a annoncé le gel du taux jusqu'à 2020 au moins. Alors que le gouvernement insiste pour avoir un cadre légal stable pour les « investisseurs », il ne cesse de jouer avec les règles de fixation du taux du livret A. Une chose est désormais claire : les petitEs épargnantEs ne sont plus protégés contre l'inflation, et cela devrait être acté avec la fixation d'une nouvelle règle en février 2020.

Le hold-up des banques sur le livret A

Officiellement, il s’agit de favoriser le financement du logement social. En réalité, le logement social est le dernier des soucis du gouvernement. Jusqu'en 2009, l'intégralité des fonds du livret A étaient collectés par les Caisses d'épargne et la Poste, puis centralisés à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour financer la construction de logements sociaux (par des prêts à différents organismes spécialisés). Désormais, l'ensemble des banques peuvent collecter ces fonds... et conserver environ 35% des sommes déposées sur les livrets A. Le reste est versé à la CDC en échange d'une commission de 0,5%. Autrement dit, une grosse partie des fonds du livret A sont détournés de leur objectif officiel, ce qui a permis de satisfaire une revendication des banques qui jugent cette commission trop peu lucrative. C'est un véritable hold-up !

Avec le gel du taux de rémunération, les banques augmentent leurs marges qui

dépendent du différentiel entre le taux auquel elles octroient des crédits et les taux de rémunérations des dépôts. Elles sont donc incontestablement les grandes gagnantes. Le gouvernement avait fait tout un foin du gel des tarifs bancaires pour 2019, estimant que cela allait donner environ 500 millions de pouvoir d'achat aux gens ! En réalité, selon le comparateur « Panorabanques », les clients économiseront en moyenne… moins d'un euro par an ! Autrement dit, le « cadeau » des banques à leurs clients est une goutte d'eau par rapport à leurs gains dus au gel du taux du livret A.

Pour une cotisation logement payée par les patrons !

Le besoin social de logement n'est pas satisfait correctement. Le livret A est de plus en plus détourné de sa fonction. Les employeurs qui payaient le « 1% logement » ont vu leur contribution s'effondrer à 0,45% de leur masse salariale. Ce besoin social fondamental devrait être sorti des logiques financières et financé par cotisation. Nous revendiquons de façon immédiate la mise en place d'une cotisation logement payée par les patrons et versée à une caisse du logement qui financerait la construction de logements sociaux de qualité. Au delà de cette mesure, l'extension du champ de la cotisation pose la question de la souveraineté des travailleurEs sur l'ensemble de l'économie, de l'expropriation des capitalistes, et donc du communisme.

Gaston Lefranc, le 8 janvier 2019